

BULLETIN D'INFORMATION NATURA 2000

Pyrénées Haut Garonnaises

Chainons calcaires du Piémont Commingeois | Zones Rupestres xérothermiques du bassin de Marignac, Saint-Béat, Pic du Gar, Montagne de Rie dit «Gar-Cagire» | Haute Vallée de la Garonne | Haute vallée de la Pique | Haute vallée d'Oô | Vallées du Lys, de la Pique et d'Oô



Édito

Nous voudrions tout d'abord rendre hommage à Alain LADEVEZE, vice-président de la CCPHG décédé en juillet 2019, pour son engagement dans la présidence des COPILs Natura 2000.

Il nous a montré la voie car la préservation de l'environnement et des ressources naturelles représente un enjeu écologique majeur pour les générations futures et un atout considérable pour notre territoire.

Élue structure porteuse des 7 sites Natura 2000 présents sur l'intercommunalité, la CCPHG s'est ainsi mobilisée depuis juin 2018 pour assurer l'animation de ce réseau de sites naturels d'intérêt Européens.

Ce bulletin présente les actions menées sur notre territoire, en 2019 et 2020, par la CCPHG et ses deux principaux partenaires collaborant à l'animation des sites, l'AREMIP et la Chambre d'Agriculture 31.

Ce fut une période riche au regard des actions conduites, mais aussi des animations de sensibilisation au réseau Natura 2000 proposées sur l'ensemble de l'intercommunalité, notamment en direction du public enfance-jeunesse.

Une année 2020 marquée par les élections en juillet dernier du nouvel exécutif de la CCPHG durant laquelle monsieur Alain PUENTÉ a été élu Président de la CCPHG. Une nouvelle équipe s'est donc mise en place avec Pauline ROCHOTTE, chargée de mission et Patrick LAGLEIZE vice-président de la CCPHG.

Enfin, une période d'animations perturbée par le COVID 19 et le confinement, qui ne nous a pas permis d'organiser les COPILs fin mars 2020 et certaines actions de sensibilisation, comme cela était normalement prévu.

Le prochain COPIL verra l'élection du nouveau Président des Comités de Pilotage des sites Natura 2000. En espérant que la situation sanitaire s'améliore au plus vite, nous permettant de reprendre le bon déroulement de nos actions.

Cette première période d'animations des sites Natura 2000 témoigne de la continuité de l'engagement de la CCPHG dans la conservation de notre patrimoine naturel, partie intégrante de notre identité et valeur ajoutée à notre territoire.

Patrick LAGLEIZE
Président des Comités
de Pilotage Natura 2000

Pauline ROCHOTTE
Chargée de mission
Natura 2000



LOCALISATION DES 7 SITES



Directive « Habitats Faune et Flore »

- > Chainons calcaires du piémont commingeois (1)
- > Zones Rupestres xérothermiques du bassin de Marignac, Saint-Béat, Pic du Gar, Montagne de Rie dit «Gar-Cagire» (2)
- > Haute vallée de la Garonne (3)
- > Haute vallée d'Oô (5)
- > Haute vallée de la Pique (6)

Directive «Oiseaux»

- > Haute Vallée de la Garonne (4)
- > Vallées du Lys, de la Pique et d'Oô (7)

A LA DÉCOUVERTE DE NATURA 2000



LES LANDES-PARCOURS DE BASSE ALTITUDE : DES MILIEUX EN DANGER

Les landes de basse altitude sont un type de milieu menacé en France et en Occitanie. Dans les Pyrénées, elles ont été longtemps utilisées comme zones de parcours pour le bétail. Aujourd'hui ce type de pâturage est de moins en moins exercé, faute de troupeaux ou de bergers, et ces zones sont à l'abandon et en voie de fermeture.

Différents habitats de landes sont présents sur les sites de la vallée de la Garonne

Les **landes de genêt à balais**, peu durables, on considère qu'elles préparent l'arrivée des arbres. En l'absence de feux ou d'opération d'éclaircie, le basculement vers un milieu boisé s'opère. Les **landes à fougère aigle** sont plus stables, une fois établies, ces plantes forment chaque automne un tapis de frondes séchées qui constitue un obstacle à l'accès à la lumière pour les plantules des autres espèces. Les **landes à genévriers communs (Gimbres)** peuvent être soit des formations pionnières (secondaires) sur d'anciennes pelouses ou prairies, soit des formations primaires sur des substrats rocheux ou hostiles à la survie des arbres.



Buisson de Ciste à feuille de sauge (Parcours communal au-dessus de Chaum)

Il existe en vallée de Garonne aux pieds des pics de Gar et de Hourmigué des landes de basse altitude qui peuvent être retenues parmi les plus originales. Il s'agit de **landes sèches de type atlantique de Cistes à feuille de sauge, Bruyère vagabonde et Callune**. Ce type de lande est présent entre 450 et 1000 m. d'altitude, sur les communes d'Éup, Bézins-Garraux, Chaum, Fronsac, Cierp-Gaud et Esténos.

Une rareté associée à ces milieux, l'Ophioglosse des Açores

Dans ces mosaïques de landes et pelouses acides on peut observer une petite fougère (3 à 5 cm de haut) l'**Ophioglosse des Açores**. Très rare et protégée dans notre région, elle apparaît entre mars et juin.



Ophioglosse des Açores - Cierp, pelouses à forte humidité temporaire

Quel espoir de sauvegarde pour ces milieux ?

On comprend bien que ces landes acides de basse altitude sont des milieux menacés.

Si pour certaines l'embroussaillage semble irréversible, il semble que grâce aux moyens fournis par Natura 2000 d'autres puissent faire l'objet de projets de chantiers de restauration, avec réouverture du milieu, lutte contre certaines espèces envahissantes et si possible reprise d'un pâturage saisonnier.



INFORMATIONS PRATIQUES

> Charte Natura 2000

Toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits sur des terrains inclus dans un site Natura 2000 peut signer la Charte Natura 2000. Ce document comporte les engagements et recommandations constituant les bonnes pratiques à tenir sur un site Natura 2000. Le signataire s'engage pour 5 ans, son adhésion donne droit à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB). Pour en savoir plus, n'hésitez pas à prendre contact avec la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises.

> Evaluations d'incidences

Afin de s'assurer de leur compatibilité avec le maintien de la biodiversité, les projets susceptibles d'affecter de façon notable un site Natura 2000 doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site. Quelques exemples de projets pouvant faire l'objet d'une évaluation des incidences : installations de production d'électricité, manifestations sportives, aménagement de cours d'eau ou lacs, restauration de terrains en montagne... Pour tout renseignement, rapprochez-vous de la DDT de Haute-Garonne et de la CCPHG.



HAUTE VALLÉE DE LA GARONNE ET GAR-CAGIRE

Prospection Desman : des résultats positifs

Audrey Ratié et Mailys Rumeau de l'AREMIP ont suivi la formation à la reconnaissance des indices du Desman organisée par le CEN Midi-Pyrénées au printemps 2019.

Elles ont ensuite prospecté quatre ruisseaux afin de vérifier la présence de ce petit mammifère amphibie.



Le Desman des Pyrénées

Résultats : des indices de présence de cet animal nocturne et difficile à voir ont été trouvés sur le torrent de Burat (Marignac), celui d'Argelès (Eup et Bézins -Garraux), sur le Maudan (Melles). Enfin, elles sont allées visiter un petit ruisseau du massif de Hourmigué à Esténois où, là encore, des indices ont été trouvés.

Faut-il en conclure que le Desman est une espèce banale ? Certainement pas. Il reste très mal connu malgré un travail de fond (LIFE+ Desman) entrepris depuis plusieurs années.

Expertises Chiroptères : Arlos et Sengouanet

Ludivine Delamare (Ekho Delamare) a réalisé deux expertises en vue de faire un état des lieux sur les chauves-souris fréquentant deux forêts où sont envisagés des contrats forestiers de vieillissement.

L'expertise repose sur un enregistrement des ultrasons émis par les chiroptères qui volent à proximité d'un point choisi dans chaque bois concerné.

A Sengouanet, sur deux points d'enregistrement **14 espèces différentes ont été détectées**, dont 4 ont le statut de quasi-menacées (NT) sur la liste rouge nationale et 4 relèvent de l'Annexe II de la Directive Faune Flore et Habitats.

À Arlos, les deux points d'enregistrement ont permis d'identifier **15 espèces** dont 5 ont le statut de quasi-menacées (NT), une, la Sérotine commune, est classée vulnérable sur la liste rouge nationale et 4 relèvent de l'Annexe II de la Directive Habitats.

Ces deux sites proposés respectivement par N. Roussel (expert forestier) et par l'ONF, ont été jugés très intéressants pour les chiroptères.



Pipistrelle pygmée (ph. S. Parde)

CHAINONS CALCAIRES DU PIEMONTE COMMINGEOIS

Scrofulaire des Pyrénées

Sous la falaise d'escalade une visite effectuée fin juin a permis de comptabiliser une trentaine de pieds de Scrofulaire de Pyrénées. Pour mémoire, cette espèce végétale protégée qui pousse à l'abri de la pluie, au pied des falaises calcaires des Pyrénées est endémique et est très exposée sur les sites d'escalade comme la falaise de St-Pé. Avant l'équipement des voies, dans les années 80, on ne comptait pas moins de 70 pieds sur la même partie de la paroi. Avec 30 pieds en 2020, on observe une forte réduction. Toutefois, la population de Scrofulaire nous a semblé connaître un léger regain par rapport aux visites précédentes. Aurait-elle bénéficié du confinement ?

VALLÉE DU LYS, DE LA PIQUE, D'ÔO

Évaluer l'impact de la réhabilitation de la passerelle de la Glère sur les habitats Natura 2000.

Il est essentiel d'évaluer l'impact des actions Natura 2000 sur les milieux naturels afin de les ajuster et de mieux comprendre l'évolution des usages sur le territoire et leurs impacts. En 2013 le financement d'un contrat Natura 2000 a permis de réhabiliter la passerelle de la Glère. En mars 2019 la passerelle était à nouveau endommagée par une forte coulée de neige.



Passerelle de la Glère - Juin 2018.

La Chambre d'Agriculture a réalisé un travail préalable à la mise en place d'une évaluation du contrat Natura 2000. L'objectif est de juger de l'efficacité du contrat sur les enjeux concernés. Ce travail s'articule autour de 4 préconisations : améliorer les connaissances du milieu aquatique du ruisseau de la Glère (habitat du Desman des Pyrénées), réaliser un diagnostic pastoral de l'estive (risque de fermeture des habitats...), évaluer l'activité touristique et son influence sur le milieu, et enfin installer une signalétique efficace pour indiquer les bonnes pratiques à tenir en estive.

Actions de communication et de sensibilisation

VALLÉE DU LYS, DE LA PIQUE ET D'Ô

Enquête sur le Desman à l'école

Espèce endémique et mystérieuse de nos montagnes, le Desman des Pyrénées fait l'objet d'un Plan National d'Action porté par le Life+Desman.

A ce titre, la CCPHG a mené des actions de sensibilisation auprès des scolaires du Luchonnais. 3 classes de Bagnères de Luchon et 1 classe de Montauban de Luchon ont participé au programme.



Déroulement de la sensibilisation :

- Présentation du réseau Natura 2000, du site Lys, Pique, Oô et du Desman des Pyrénées.
- Sortie de terrain : Enquête sur le Desman et sur la qualité de l'eau du ruisseau d'Antignac. Coanimée avec les intervenants du Life+Desman et l'AAPPMA de Luchon : « La truite Luchonnaise »
- Restitution des connaissances en classe.
- Réflexion sur 4 thématiques spécifiques :
 - Carte d'identité du Desman et morphologie
 - Régime alimentaire, et invertébrés aquatiques
 - Habitats et gîtes

- Menaces et conservation de l'espèce
Cette belle action s'est achevée par la réalisation d'un dépliant sur le Desman des Pyrénées par les 4 classes :

<https://www.calameo.com/books/0058680502315582b20bf>



CHAINONS CALCAIRES DU PIÉMONT COMMINGEOIS

Panneau de sensibilisation pour le lac de St Pé d'Ardet

Un panneau a été réalisé par les enfants de l'école de St Pé d'Ardet dans le cadre des animations de sensibilisation à Natura 2000. Les enfants sont partis à la découverte des espèces et des habitats d'intérêt communautaire que l'on peut observer autour du lac de Saint Pé d'Ardet tout en répondant au projet d'école 2018/2019 de la classe. Ce panneau a été inauguré le 17 octobre 2019 en présence du Président de la CCPHG.



Quelques actions de ce projet :

- Sortie de terrain : Découverte du Lac de Saint Pé d'Ardet/ Habitats et Espèces d'intérêt communautaire. Coanimée avec l'AREMIP.
- Restitution des connaissances en classe et recherches ludiques sur 3 espèces végétales et 3 espèces animales.
- Réalisation d'un panneau de sensibilisation.
- Inauguration du panneau le 17 oct. 2019.

HAUTE VALLÉE DE LA GARONNE ET GAR-CAGIRE

Séjour « A la rencontre d'un berger »

En aout 2019, 10 enfants de l'ALSH de Sauveterre ont pu participer à un séjour unique sur la thématique de la montagne et de l'agro-pastoralisme.



Au programme, bivouac à la cabane de Larreix, rencontre avec le berger, traite des chèvres et randonnée jusqu'au pas de l'Anne. Séjour coanimé par Laurent Baraquin.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises

➤ **Pauline ROCHOTTE**

Tél. : 06 28 49 19 02

Mail : p.rochette@ccphg.fr

17 avenue de Luchon

31210 GOURDAN-POLIGNAN

AREMIP (Sites chaînons calcaires, Gar-Cagire et Haute Vallée de la Garonne)

➤ **Françoise NOBLE**

Tél. : 05 61 95 49 60

Mail : aremip2@gmail.com

20 place Valentin Abeille
31210 Montréjeau

Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne (Sites Lys, Pique et Oô)

➤ **Mathilde ESPINASSE**

Tél. : 05 61 10 43 01

Mail : mathilde.espinasse@haute-garonne.chambagri.fr

32 rue de Lisieux - CS 90105
31 026 TOULOUSE cedex 3

lys-pique-oo.n2000.fr

Avec l'accompagnement technique et financier :

